

DISSERTATION N.° 536.

Sur une nouvelle exposition de la Doctrine des Maladies simulées, et des moyens de les découvrir;

Présentée et soutenue à l'École de Médecine de Paris, le 10 fructidor an 13,

PAR ANDRÉ BARTHELEMY DEHAUSSY ROBÉCOURT,

Ancien élève de l'Ecole-pratique.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de l'Ecole de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 406.

AN XIII. (1805.)

PRÉSIDENT,

M. DEJUSSIEU.

EXAMINATEURS,

MM. LASSUS.
BAUDELOCQUE.
BOURDIER.
BOYER.
DEYEUX.

DEHAUSSY ROBÉCOURT, A.B.

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune improbation ni improbation.

A

M. Ant. DEHAUSSY ROBÉCOURT,

Ex-Législateur ; Président du Tribunal civil de première instance de Péronne (département de la Somme.)

AU

SAGE AMI, AU BON PERE.

La piété filiale, comme marque du plus tendre attachement et de la plus vive reconnaissance.

A. B. DEHAUSSY ROBÉCOURT.

DISSERTATION

Sur une nouvelle exposition de la Doctrine des Maladies simulées, et des moyens de les découvrir.

GÉNÉRALITÉS.

Si l'on considère le nombre et la variété des maladies qui affligent l'espèce humaine, on voit combien il est difficile de les connaître, et d'en approfondir parfaitement la nature. Mon intention n'est pas de développer ici les principes généraux qui nous mènent à la connaissance des symptômes, de la marche, de la terminaison qui appartiennent à chacune d'elles : ce serait une carrière trop vaste à parcourir, des développemens trop étendus à embrasser; et quoique le sujet de ma dissertation ait un rapport direct avec la pathologie générale, qu'il s'y trouve lié et associé comme un moyen comparatif absolument nécessaire, je n'insisterai pas sur les connaissances pathologiques, que je suppose acquises pour parvenir à l'étude de l'objet principal qui va m'occuper.

Les inconvéniens attachés à l'état social, les excès en tout genre, les influences des climats, des saisons, des habitations et des lieux, des dérangemens accidentels dans l'organisation compliquée de nos corps, les altérations des fonctions importantes qui s'y passent, enfin une multitude de causes externes ou internes engendrent des maladies.

Chez tous les peuples civilisés, l'état de maladie a toujours inspiré une tendre pitié, une juste commisération pour celui qui en était atteint: et en cela, la moralité publique a toujours été d'accord avec les sentimens de la nature. Les lois, qui sont, en quelque sorte, l'expression d'une volonté générale, ont aussi consacré ces principes sous le rapport de l'état physique des individus: elles ont accordé aux hommes malades des faveurs, des privilèges, des dispenses des services qu'exigent d'eux les devoirs de l'état social; mais ces avantages, la loi les réserve pour des maux réels, et elle ne veut pas qu'on en abuse sous des prétextes sans fondement.

Les délits qui tendent à ébranler l'ordre général méritent l'animadversion des hommes et appellent la vengeance des lois. Mais n'est-il pas de justes exceptions à ces principes? La faiblesse, les infirmités, trop souvent compagnes importunes de l'humanité, ne sollicitent-elles pas une faveur spéciale et toute particulière? L'état maladif du corps apportant des changemens involontaires dans le système intellectuel, la raison troublée, le jugement obscurci, souvent même détruit par l'effet de certaines affections morbifiques, ne suffisent-ils pas pour exciter notre commisération, et pour justifier l'indulgence des lois à cet égard? En effet, nous portons un jugement très-différent d'un crime commis par un homme jouissant du plein et libre exercice de sa raison, ou de celui auquel se trouve entraîné le malheureux dont l'imagination est exaltée, l'entendement troublé par la démence, ou par un délire fébrile. Cette distinction que la nature nous indique, la loi l'a puisée dans nos cœurs et l'a consacrée dans sa sagesse. Assurément des dispositions aussi justes, aussi paternelles ne devaient produire que du bien: il en est résulté cependant des inconvéniens assez graves. De quoi les hommes n'abusent-ils pas! C'est de la prévoyance et de la tendre sollicitude de ses lois que la malice et la fourberie ont cru pouvoir tirer avantage, et lorsqu'on y réfléchit attentivement, on voit que c'est à cela qu'il faut principalement rapporter l'origine de la simulation des maladies.

La nature de l'homme et les conditions qui l'environnent ne produisaient pas encore assez de maladies ; il a existé des fourbes qui ont voulu en faire paraître d'imaginaires, et ils se sont fait une étude de la simulation des maladies réelles pour profiter des avantages dont elles peuvent faire jouir.

Il est facile de voir qu'il est avantageux, sous les rapports d'utilité publique, de moralité universelle, de chercher à découvrir ce genre de fraude. Cette recherche ne peut se faire qu'à l'aide de connaissances très-étendues en médecine : elle forme donc une des attributions spéciales de cette science. Je m'éloignerais du but que je me suis proposé, si je cherchais à développer les avantages que les institutions politiques, les mœurs, l'application des lois, peuvent retirer de la recherche des maladies simulées. Je ne dois les considérer que sous le rapport médical et dans leurs liaisons avec la pathologie. Je ne parlerai pas même de certains états qu'on simule et qui ne sont pas maladies, comme la virginité, la grossesse, l'accouchement, etc.

Dans beaucoup de circonstances, l'avis du médecin sur des maladies qu'on croit simulées est de la plus haute importance, puisqu'il décide quelquefois de l'état, de la fortune, de la vie même des hommes. C'est donc un motif bien puissant pour apporter une sérieuse attention dans leur recherche. On a vu, malheureusement assez souvent, des décisions de médecins peu attentifs qui leur feraient honte, à cause de la facilité avec laquelle on a pu, à l'aide de maladies simulées, surprendre leur bonne foi et leur faire porter un jugement tout à la fois contraire à l'état réel des choses, aux principes de l'art et à l'exercice des fonctions qui leur avaient été confiées.

DES MALADIES SIMULÉES.

On entend par simulation, toute action, toute entreprise qui cherche à défigurer, sous des apparences trompeuses et revêtues de formes vraisemblables, l'état réel d'un individu ou d'une chose.

Les maladies simulées sont l'application de cette affection morale à un état maladif.

Les maladies simulées, *morbi ficti, simulati, studio acquisiti, arte provocati*, consistent dans le rapport qu'on fait au médecin de symptômes morbifiques occultes, et dont il ne peut juger la nature par aucun phénomène extérieur; ou bien ces affections se présentent avec des signes évidens, qui sont provoqués par artifice. Elles supposent donc toujours un résultat de la méditation, et forment, pour ainsi dire, un genre d'hypocrisie toute particulière: c'est une représentation plus ou moins fidelle des vraies maladies, à l'aide de moyens appropriés à l'ensemble des signes pathologiques.

L'origine des maladies simulées est une chose assez obscure, qui se perd dans la nuit des temps. Il paraît qu'elle est très-ancienne, suivant ce que dit *Hippocrate* des maladies simulées qu'on voyait en Asie. Du temps de *Galien*, ces affections étaient fort communes, et cet auteur en a parlé d'une manière particulière dans ses ouvrages. *Paré*, *Zacchias* et quelques autres, ont ajouté quelque chose à ce qu'avait dit *Galien*; mais, en général, cette branche de la médecine légale a été presque oubliée malgré son importance et ses nombreuses applications à la pratique médicale.

L'histoire des peuples nous fournit des exemples multipliés de maladies simulées, mais dont le nombre, le caractère, varient suivant les mœurs, les préjugés des temps.

Une médecine peu éclairée, les sciences naturelles oubliées ou peu cultivées, les suppositions d'actions magiques surnaturelles, le goût du merveilleux, sont des causes qui, réunies ou séparées, ont donné lieu à beaucoup de maladies simulées.

Je ne considère pas les maladies qu'on a nommées démoniaques, comme étant toujours simulées; il est constant qu'il est arrivé que des cerveaux faibles, faciles à s'exalter, ou mal organisés, sont tombés dans une véritable folie maniaque, par l'effet de certaines instigations étrangères. Cependant, le plus souvent, les démoniaques sont des fourbes qui veulent tirer parti de leur état fictif, et comme

règle générale, après l'étude des auteurs qui ont traité cette matière, on arrive à cette conclusion :

Stulti aut fallatores dæmoniaci.

Telle fut l'opinion des gens éclairés de tous les siècles et de la plupart des médecins.

Depuis que la physique et les sciences naturelles ont fait pénétrer par-tout leur lumière, qu'elles ont donné aux opinions des hommes une impulsion plus rationnelle, on ne trouve plus de démoniaques, et les gens les moins instruits se refusent à présent à la croyance de pareilles maladies.

On doit penser la même chose des extatiques. Les lois chez les Romains avaient depuis long-temps porté le même jugement sur les démoniaques, puisqu'un réglement des édiles regardait comme fourbes tous les démoniaques qui étaient esclaves, parce que leur état de servitude devait leur inspirer cette ruse pour en adoucir les peines, ou en éluder les travaux.

Des motifs de la simulation des maladies.

Les motifs de simulation des maladies simulées sont très-multipliés, puisque c'est un moyen de servir presque toutes les passions. Je rapporte à huits points principaux les causes morales de ces affections.

1.° L'*intérêt*. Comme il est un grand mobile des actions des hommes, il peut se servir de la simulation des maladies. C'est lui, par exemple, qui suggère aux pauvres mille stratagèmes pour exciter notre commisération : ils se mutilent par des ulcères, des gibbosités, des tumeurs et autres moyens analogues. L'étude des maladies simulées des pauvres a des liaisons étroites avec la médecine légale et la police médicale.

2.° L'*ambition*. Il est rare de pouvoir servir cette passion à l'aide des maladies simulées. Nous en avons cependant un exemple bien frappant

dans la conduite de *Sixte-Quint*, qui contrefit très-long-temps le cacochyme pour parvenir à une grande dignité.

3.° *La haine*. Elle peut se masquer sous les apparences du somnambulisme, de la folie. *Junius-Brutus* cacha la haine qu'il avait jurée aux *Tarquins*, sous les dehors de la folie.

4.° *La crainte* donne souvent lieu à la simulation des maladies pour se soustraire aux peines afflictives, éviter le service militaire et ses dangers. *Ulysse* avait simulé la folie pour ne point aller à la guerre de Troyes. *Ibrahim* feignit l'idiotisme pour éviter les funestes effets de la haine soupçonneuse de son frère *Amurat*, dont il avait lieu de redouter l'ambition.

5°. *La paresse* peut devenir aussi la cause morale d'affections morbifiques simulées, pour se soustraire à toute espèce de travail. On rencontre souvent ce genre de simulation chez les enfans dans les collèges. C'est aussi la paresse qui engage les pauvres à feindre des infirmités de toute espèce.

6.° L'*amour*. Il produit quelquefois des maladies réelles ; mais souvent aussi elles ne sont que simulées. Ainsi, *Dehaen* observe qu'une jeune fille qui a entendu dire que le mariage guérit l'épilepsie feint cette maladie pour qu'on la marie. On doit, malgré tout, traiter avec beaucoup de précautions les affections morales des jeunes filles, suivant le sage conseil qu'en donne *Hippocrate* dans son traité *de morbis virginum*.

7.° *Le fanatisme*. Peu de passions ont autant que lui donné lieu aux maladies simulées. En effet, c'est à lui qu'il faut rapporter la plupart de ces maladies très-extraordinaires de certains démoniaques.

8.° *Le chagrin*. Il engendre souvent des maladies véritables ; il peut être aussi la cause de la simulation, lorsqu'on espère, à sa faveur, se soustraire aux conditions qui entretiennent la tristesse.

C'est donc dans les passions des hommes qu'il faut rechercher la cause des maladies simulées. Quelquefois il y a complication d'affections morales dans leurs causes, comme on le voit dans la vie de

Mahomet : alors la recherche en est souvent plus difficile et plus conjecturale.

Examen des moyens généraux de simuler les maladies.

Le choix de la simulation d'une maladie se puise dans le caractère même de l'individu, et d'après l'influence de ses forces morales sur son organisation physique. Le caractère est modifié par le tempérament. *Quòd animi mores corporis temperiem sequantur*, disait *Galien*. Les maladies dont les symptômes sont permanens sont les plus difficiles à simuler ; elles ne peuvent se rencontrer que dans peu d'hommes capables d'une méditation forte et soutenue.

Lorsque la simulation d'une maladie est parfaite, ce ne sont pas les connaissances médicales qui nous la font découvrir, puisqu'il y a identité de signes, mais ce sont les considérations étrangères. Cette perfection d'ailleurs est rare, et ne s'applique qu'à un très-petit nombre de maladies de la classe des névroses ; aussi *Dehaen* et *Van-Swieten* rapportent qu'une femme simulait si bien des accès d'épilepsie, qu'ils crurent que cette maladie était devenue réelle.

Galien observe avec raison que connaître les procédés pour simuler les maladies, est une chose souvent inutile pour celui qui n'a point appris assez long-temps l'usage qu'on en peut faire. L'historique d'une maladie simulée est une chose assez difficile ; car il faut faire coïncider les accidens avec un temps capable de les produire : il est, par exemple, impossible qu'un ulcère ancien, large, qui occupe une grande surface, et né de cause interne, s'accorde avec une santé parfaite.

La simulation des maladies peut se présenter sous quatre états différens, par conséquent, doit se rapporter à quatre modes.

I.er Mode.

Simulation de maladies sans qu'il en existe aucune.

Ce genre de simulation est le plus fréquent ; il a l'avantage de conserver la santé à celui qui le met en usage, et peut lui faire jouir quelquefois des privilèges attachés à l'état de maladie. Il y a deux distinctions à faire : ou la maladie est seulement énoncée par le rapport de signes occultes sur lesquels nous ne pouvons statuer ; ou bien il existe des symptômes volontaires qui aident la représentation de quelques affections. Cette faculté d'offrir l'image des maladies véritables par l'ensemble de signes apparens, est un moyen qui agrandit considérablement le domaine de la simulation des maladies.

II.e Mode.

Maladies simulées provoquées par artifice.

Dans ce genre de simulation il y a une altération réelle et visible ; l'art imite les impressions funestes qu'engendrent les maladies. On fait naître ces états par des agens mécaniques et par des agens chimiques ou pharmaceutiques. Ces derniers sont beaucoup plus employés, et offrent plus d'avantages dans l'art de la similation des maladies ; car les premiers se découvrent par la seule inspection. Certaines substances prises à l'intérieur agissent d'une manière indépendante de la volonté ; mais il n'est pas facile de toujours apprécier l'effet que produira sur notre économie une composition très-active qui doit y apporter un trouble capable de simuler une maladie ; et l'on a vu souvent des accidens très-fâcheux suivre l'emploi de pareils procédés, comme à la suite d'un empoisonnement. En général, les accidens provoqués sont de peu de durée, parce que la cause excitante n'a qu'une action momentanée ; ainsi, les ulcères

provoqués par la clématite se guérissent en très-peu de temps, et seulement par des soins de propreté.

III.e Mode.

Maladies réelles déterminées par des moyens qu'on voulait seulement faire servir à la simulation.

Nous ne pouvons déterminer où se bornera précisément l'action d'un médicament appliqué à notre corps : la différence des tempéramens produit, à cet égard, des varietés sans nombre. En général, tous ces moyens perturbateurs de notre économie finissent le plus souvent par y occasionner un trouble préjudiciable et funeste. Il est certain qu'une composition qui a assez agi pour intervertir l'ordre des fonctions a procuré un état qui ne peut qu'être défavorable, puisque ce qui est bien et qui change n'a plus qu'une fâcheuse alternative. Il arrive donc que des moyens employés seulement pour simuler des maladies peuvent finir par en donner de véritables. Le plus communément, celui qui en fait usage ne veut employer la simulation que momentanément, ignorant jusqu'à quel point il peut altérer sa santé.

Les pauvres, par exemple, qui se sont suscités des ulcères finissent quelquefois par en avoir de chroniques très-rebelles, à cause des circonstances dans lesquelles ils se trouvent, comme la misère, la mal-propreté, les habitations humides et mal aérées.

IV.e Mode.

Simulation des maladies seulement dans l'intensité des symptômes.

La simulation dans l'intensité des symptômes (*simulatio latens de* Zacchias) consiste à feindre qu'une affection légère est de la dernière violence ; c'est sans doute le genre de simulation le plus

difficile à découvrir ; car les symptômes pathologiques existent et se présentent à l'observateur. Ici le talent consiste à apprécier à leur juste valeur les plaintes du malade, et à juger ce qui, dans son rapport, coïncide véritablement avec son état extérieur. Ce genre de simulation est comme familier et naturel aux personnes craintives et timides ; chez d'autres, ce n'est qu'une ruse pour se soustraire à certaines conditions fâcheuses, ou pour jouir de quelques avantages.

Lorsqu'on est consulté, on doit se diriger d'après l'état visible et apparent des choses ; faire ce qui convient le mieux à la véritable situation du sujet, et à l'importance des fonctions qui nous sont confiées.

De l'impossibilité de la simulation de toutes les maladies.

Il est un grand nombre de maladies qu'il est impossible de simuler : presque toutes les maladies aiguës sont hors du pouvoir de la simulation ; ainsi, les inflammations des organes principaux du tronc, les fièvres gastriques, adynamiques, ne laissent aucun doute sur leur existence, et l'état dans lequel ces affections conduisent le sujet qui les éprouve ne permet pas de soupçonner la simulation.

De la douleur simulée.

On a jusqu'ici considéré la douleur comme une maladie. *Silvaticus*, *Zacchias*, *Teichmeyer*, n'ont pas balancé à la ranger dans l'ordre des maladies qu'on pouvait simuler ; je n'ai point cru devoir m'astreindre à l'opinion de ces auteurs, puisqu'ils prennent un seul symptôme pour une maladie. Le mot douleur a une acception si étendue, qu'il est l'expression de toute sensation incommode, dont l'intensité fait singulièrement changer le caractère. La douleur est la compagne importune de presque toutes les maladies, et lorsqu'elle est très-intense, elle doit former le caractère d'une affection patho-

logique. La douleur simulée se suppose toujours au tronc, parce que les douleurs des membres non apparentes sont rarement de nature à ce qu'on y ait beaucoup d'égards. La douleur grave des principaux organes a des signes particuliers qui la feront reconnaître, et celle dont il est impossible d'apprécier les effets, qui ne gêne en aucune manière les fonctions physiques et morales, ne peut faire jouir d'aucun avantage ou prérogative celui qui dit l'éprouver; car, sûrement, elle est alors faible ou simulée. Il existe, assez généralement, des signes extérieurs proportionnés à l'intensité, à la nature, et à la cause de la douleur.

> .... *Flagrantior æquo*
> *Non debet dolor esse viri, nec vulnere major.*
>
> JUVENAL, Satyr. 13.

La douleur, en elle-même, ne peut jamais être appréciée à sa juste valeur; car il y a, à cet égard, des différences individuelles très-multipliées.

J'ai rangé dans quatre chapitres toutes les maladies simulées, en commençant par celles qui s'éloignent le plus de l'état de maladie, qui sont les plus faciles à découvrir, pour passer à celles qui exigent des épreuves variées et multipliées.

CHAPITRE PREMIER.

Maladies simulées par l'application externe de corps étrangers.

La simulation des maladies de ce titre est la plus simple et la plus facile à découvrir. Dans quelques cas, la seule inspection suffit; d'autres fois, il faut déjà quelques connaissances médicales. Je n'examinerai pas en détail tous ces procédés grossiers et ridicules à l'aide desquels on imite des bosses, des hydropisies abdominales avec des amas de linge. On a vu souvent des pauvres chercher à représenter des maux qui n'ont jamais existé. L'homme refuse

presque toujours l'attention de ses regards aux choses qui lui rappellent les maux dont il peut être atteint, et les misères de notre existence physique, préludes plus ou moins éloignés d'une destruction inévitable ; c'est la connaissance de ce principe de notre organisation morale qui fournit une arme puissante à la simulation des maladies, même la moins perfectionnée.

Dans ce mode de simulation, les substances étrangères, seulement appliquées au corps, n'ont jamais d'action intime ou organique sur lui ; elles n'agissent que par leurs qualités physiques, comme on le voit par les affections simulées qui suivent.

1.° *Ulceres* artificiels simulés par l'application de subtances animales collées sur la peau, comme des portions de viscères. Quelquefois la transition de la partie saine à l'ulcère est très-perfectionnée, à l'aide de pellicules colorées par le bol d'Arménie : un examen attentif, le manque de chaleur, le lavage des parties font découvrir la fourberie, quelque perfectionnée qu'elle soit.

2.° La *lèpre* ou les *boutons* artificiels collés sur les différentes parties de la peau, et colorés avec un gluten rougeâtre : le lavage et l'examen de toutes les parties du corps fait reconnaître l'artifice.

3.° Les *hernies*, par l'application d'une vessie autour du scrotum ; ce procédé est rarement mis en usage, tant il offre de difficultés : le passage de la partie saine au corps étranger fera découvrir la ruse.

4.° Les *chûtes du rectum*, *du vagin*, *de l'uterus*, par l'application d'un intestin étranger introduit dans ces parties, et maintenu par une éponge qui se trouve placée intérieurement, ce qui rend la tumeur adhérente : la marche facile, la durée de la maladie, le manque des accidens ordinaires à ces affections graves, font voir qu'il y a simulation.

CHAPITRE II.

Maladies simulées par la narration des symptômes pathologiques.

Ici les phénomènes ne sont plus aussi sensibles, aussi appréciables, et les maladies simulées de ce titre consistent dans une relation de signes cachés, avec lesquels on fait coïncider certaines actions et démarches étudiées, qui doivent se modifier suivant la nature de l'affection qu'on simule. Mais déjà la simulation est plus voilée, et il faut avoir recours à des considérations étrangères pour la découvrir.

1.° La *goutte* est une de ces maladies dont l'intensité faisant considérablement changer le caractère, la rend plus facile à simuler. L'art du fourbe consiste donc uniquement à décrire, avec l'accent de la douleur, les symptômes de l'affection, en se refusant à la marche et aux mouvemens. La disposition des articulations, l'état antérieur du sujet, son genre de vie, la disposition du membre affecté, sont des signes que nous devons évaluer collectivement pour connaître la vérité. Il arrive quelquefois que la patience du simulateur est au-dessus de toutes les épreuves qu'on peut tenter.

2.° Le *rhumatisme* se simule d'une manière analogue ; ce sont les rhumatolgies chroniques et périodiques qu'on simule le plus souvent ; les moyens de recherches sont semblables à ceux du cas précédent.

3.° La *claudication* simulée se reconnaît en examinant la disposition des membres abdominaux et de leurs articulations. Il faut faire attention à la disposition du bassin ; car l'artifice ne peut guère changer l'articulation fémoro-tibiale.

4.° L'*asténie* ou débilité musculaire ne peut se simuler que dans certaines constitutions cacochymes, qui sont des prédispositions à cet état.

5°. La *cécité* se simule quelquefois sans qu'il y ait aucun vice de la vue ; et l'opiniâtreté est quelquefois si grande et si impertur-

bable dans le simulateur, qu'il est impossible de le convaincre de fourberie. Un fait de cette nature est consigné dans l'ouvrage de médecine légale de *Mahon;* on y voit que le fourbe soutint toutes les épreuves, et fut observé inutilement. Cependant, outre mille moyens variés de recherches, la dilatation et la contraction de la pupille sont sans doute les signes les moins équivoques qui prouvent que la vision n'est pas détruite.

L'*amblyopie* ou vue vague se simule difficilement, à cause de l'espèce de vibration involontaire et convulsive qu'éprouve continuellement le globe de l'œil dans cette maladie. On a cherché à dilater la pupille d'une manière extraordinaire par l'extrait de belladone.

La *myopie* est souvent simulée: l'exercice et l'habitude peuvent même apprendre au presbyte à lire de très-près. La ruse perfectionnée se tire assez souvent de toutes les expériences qu'on peut tenter par les verres concaves. On peut cependant faire essayer au myope des lunettes qui ne peuvent servir à sa vision ; c'est un moyen de découvrir quelquefois la ruse.

6.° La simulation de la *surdité* a lieu l'orsqu'on paraît insensible à l'impression que fait naître le son. La perfection consiste à ne point donner aux autres la conscience de ce qui se passe à l'intérieur, d'après les sensations qui nous sont communiquées par le son. Il faut remarquer que le sourd véritable a sur la physionomie une expression d'inquiétude, ou d'idiotisme fort sensible.

Un bruit inopiné et suscité lorsque le faux sourd ne s'y attend pas, des discours en sa presence sur des objets qui intéressent sa conservation, sont des moyens à tenter, pour savoir à quoi s'en tenir.

7.° Le *mutisme* se simule d'une manière analogue; et en général, c'est le même principe qui sert à simuler la perte d'un sens ou de plusieurs : toujours il faut faire présumer aux autres l'absence totale des sensations qui ne peuvent naître que par l'exercice des sens dont on simule la perte.

Dans les décisions à porter à cet égard, outre les épreuves or-

dinaires, la connaissance de l'état antérieur suffit quelquefois pour connaître la vérité.

CHAPITRE III.

Des névroses simulées.

La simulation des affections nerveuses est très-difficile à découvrir: en effet, elle se couvre d'un masque impénétrable dont la mobilité infinie devient souvent une source d'incertitudes, et même d'erreurs; l'art et l'habitude suscitent des symptômes tellement analogues à ceux des maladies réelles, qu'il faut la plus grande attention pour ne pas être trompé. La simulation des névroses est celle qui a éte la plus perfectionnée: elle dépend de l'influence de la volonté sur les sens, et le principe intellectuel peut changer et modifier continuellement notre organisation physique. On sait que, par l'habitude et la ferme volonté, l'homme existe dans des conditions qui lui sont absolument étrangères, et même nuisibles. La simulation a cherché à imiter les effets secondaires et apparens qui résultent des lésions du système nerveux, comme on en juge par les affections suivantes.

1.° L'*hypocondrie* est une maladie sombre vers laquelle certains tempéramens ont une disposition particulière. On peut la simuler; mais l'état des viscères abdominaux, la couleur de la peau, l'expression des yeux, la disposition habituelle des traits, l'exercice des fonctions assimilatrices, sont autant de choses à considérer pour ne point se laisser tromper par la ruse. Quelquefois une affection nerveuse simulée pendant très-long-temps laisse son empreinte dans le caractère du simulateur. Ainsi, *Junius Brutus*, qui avait simulé une folie hypocondriaque, avait conservé, comme le dit *Tite-Live*, une teinte d'hypocondrie très-marquée. *Ibrahim*, qui avait très-long-temps simulé l'idiotisme, était devenu indolent, sans énergie, et eut un règne peu remarquable.

2.° La *mélancolie* peut également se simuler. Elle a tant d'analogie avec l'espèce précédente, que les moyens de simulation sont à-peu-près les mêmes, et que les recherches pour la découvrir sont analogues.

3.° La *folie* se distingue en manie et en démence. La manie exige beaucoup de force, d'énergie dans sa simulation : il suffit d'avoir vu quelquefois des accès maniaques, pour juger de la difficulté du rôle dont se charge le simulateur. La démence est plus calme dans ses effets; aussi, c'est l'espèce de folie qu'on simule le plus souvent, comme le firent *Ulysse*, *Solon*, etc. En effet ici, pour le commun des hommes, qui ne s'attache qu'aux signes les plus frappans, il ne faut, pour la simulation de la démence, que des actions et des discours qui soient en contradiction évidente avec le sens commun général : or, cette faculté est tout-à-fait volontaire. Il faut cependant un entendement assez perfectionné et une habitude de cet état fictif, pour ne point se déceler par les épreuves morales qu'on tentera pour découvrir la ruse.

On doit donc porter une attention plus grande aux signes pathognomoniques, qu'aux phénomènes, qui peuvent n'être que volontaires. Ainsi, un sommeil tranquille, l'expression d'un calme profond sur la physionomie, l'impossibilité de soutenir cette continuelle vigilance et cette activité si familières aux fous; l'action des médicamens, qui agissent comme dans l'état naturel; le jugement porté sur certaines affections, les passions vives, émues comme dans les autres hommes, font voir que l'affection n'est que simulée. L'idiotisme est le genre de folie qui demande le moins d'effort, le moins d'entendement pour sa simulation.

4.° Les *convulsions* se simulent par l'alternative répétée de la contraction et du relâchement volontaire des muscles. C'est la variété des mouvemens qui rend la simulation de ces affections plus facile : on a même prétendu que ces convulsions pouvaient paraître épidémiques. C'est en examinant avec soin la nature des mouvemens, qu'on finit par s'apercevoir qu'ils ne sont pas spasmodiques, mais

qu'ils dépendent de l'influence de la volonté sur le système musculaire.

5.° La *danse de saint guy* est un tremblement atonique que la simulation représente avec facilité; c'est sur-tout dans les traits du visage, le tempérament du sujet, et l'attention à l'examiner quand il est seul, que nous trouvons les moyens d'apercevoir s'il y a simulation.

6.° L'*épilepsie*, maladie si affreuse, que les anciens l'avaient regardée comme un mal envoyé par la vengeance des Dieux, quoique *Hippocrate* ne partageât pas ce sentiment, a été bien souvent simulée; et il est bien peu de médecins qui n'aient eu l'occasion de voir des maladies simulées de ce genre. Il est bien singulier que cette affection, tant redoutée des vrais malades, qui leur donne, pour ainsi dire, une honte d'eux-mêmes, soit précisément celle que les fourbes jouent le plus souvent.

Dehaen rapporte plusieurs exemples d'épilepsies simulées; entre autres l'histoire d'un jeune homme dont les accès étaient accompagnés d'un hoquet très-violent, avec convulsions du bas-ventre; mais, observé lorsqu'il fut seul, il se décela. J'ai vu à l'hospice de l'Ecole de Paris, deux épilepsies simulées, dont une chez une fille de onze ans, qu'on avait traitée ailleurs, pendant long-temps, pour cette affection. Ce genre de simulation se rencontre le plus souvent chez les filles, même dès l'âge le plus tendre. En effet, *Sauvages* parle d'une épilepsie simulée chez une fille de huit ans, qui avait déjà perfectionné son état fictif au point d'en imposer à plusieurs médecins. On sait qu'un mendiant de Paris qui contrefaisait l'épilepsie fut découvert dans son stratagème, lorsqu'on mit le feu au lit de paille où on l'avait déposé pendant un de ses faux accès; il disparut comme l'éclair. On trouve par-tout des exemples d'épilepsies simulées, et M. *Corvisart* nous faisait voir dans ses leçons de clinique combien il fallait prendre de précautions pour ne point se laisser tromper par ce genre de fraude.

L'état du pouls n'instruit pas sur la réalité ou la feinte de cette

maladie. Des excitans actifs, l'alkali volatil, les brûlures avec la cire, sont des moyens efficaces à employer. L'observation de la nature des mouvemens, la dilatation et la contraction de la pupille, le rapport du malade sur ses accès, sont des choses qui nous donnent encore des lumières pour fixer notre jugement.

7.° La *paralysie* peut être feinte au point qu'il n'y ait pas de sensibilité apparente. *Cardan* parle d'un homme qui, toutes les fois qu'il le voulait, se couchait comme mort, et supportait alors les douleurs qu'on lui faisait éprouver par le fer et le feu, avec une indifférence qui tenait du prodige. Lorsqu'on ne simule qu'une paralysie locale, la nature des excitans chimiques, des épreuves douloureuses réitérées sur la partie, font découvrir la simulation.

8.° L'*apoplexie*, on peut, à la vérité, simuler l'état soporeux qui l'accompagne; mais les suites de cette affection étant toujours graves, la simulation, si elle existe, sera bientôt découverte.

9.° La *catalepsie* se feint difficilement, puisque cette affection n'est, pour ainsi dire, qu'un mode de paralysie. *Cardan* avait cette faculté, comme il le dit lui-même : *quoties volo, extra sensum, quasi in extasim transeo.*

10.° Quant aux *défaillances*, aux *lipothymies*, aux *syncopes* simulées, on les jugera par l'absence des signes pathognomoniques et par l'action des médicamens. En effet, l'extrême lenteur du pouls et sa petitesse, les sueurs froides, les extrémités comme glacées, la pâleur livide de la mort, sont des symptômes qu'on ne peut simuler à volonté.

11.° La *possession* ou *démoniacie* est simulée, ou c'est un genre de folie particuliere dans laquelle les idées se portent uniquement sur un objet. Dans tous les cas, on doit tenter, pour découvrir ces affections, les épreuves indiquées à l'article *folie;* il faut avoir soin aussi d'enlever tout l'espoir que le fourbe pouvait avoir de servir ses passions par la simulation: souvent dans ces occasions, les menaces sont nécessaires pour obtenir l'aveu de la ruse. Les discours

latins, grecs, ou hébreux des démoniaques, ne sont qu'une supercherie ridicule qu'il est bien aisé de mettre en défaut.

CHAPITRE IV.

Maladies avec symptômes pathologiques suscités.

Dans les affections simulées, qui font la matière de ce chapitre, il existe un trouble provoqué, dont le médecin doit chercher à apprécier la nature; et c'est dans la différence qui existe entre ces symptômes artificiels et les signes réels des maladies, que nous trouvons un des principaux moyens de découvrir la simulation. Ces procédés perturbateurs agissent en changeant quelques fonctions de l'économie vivante, et ils agrandissent beaucoup le domaine de la simulation des maladies, comme on en juge par ce qui suit.

1.° L'*emphysème artificiel* se produit par l'insufflation de l'air dans le tissu cellulaire : on a vu des gens se souffler ainsi, sans qu'il en soit résulté de grands accidens; cependant c'est un procédé dangereux : il est aisé de découvrir la simulation par la plaie qui a servi à l'introduction de l'air.

2.° On a voulu imiter l'*hydrocéphale* par l'introduction de l'air entre les tégumens et les muscles de la tête. *Sauvages* rapporte qu'un mendiant avait fait usage de ce moyen dangereux, pour faire paraître son enfant hydrocéphale : il suffit de lever l'emplâtre qui empêche l'air de sortir, pour découvrir la simulation : je n'indique pas les autres moyens, puisque celui-là seul suffit.

3.° Le *pneumatocèle* se produit d'une manière analogue, et se découvre de même.

4.° Le *crachement de sang* se simule par la teinture des crachats avec le bol d'Arménie, par la sortie du sang veineux des gencives, par le reste du sang qu'on peut introduire dans les fosses nasales : le lavage de la bouche, plusieurs fois répété avec l'eau et le vinaigre, suffit pour savoir à quoi s'en tenir.

5.° Les *vomissemens* simulés ou provoqués offrent des variétés infinies: la ruse, à cet égard, a été poussée au-delà de tout ce qu'on peut croire, et l'exemple qui suit offre un modèle achevé de ce que peut la simulation.

Une femme, âgée de 22 ans environ, fut conduite à l'Hôtel-Dieu de Paris, pour être traitée de vomissemens habituels, par lesquels elle rendait les alimens qu'elle avait pris; elle disait éprouver à la région épigastrique une oppression continue avec sentiment de ténesme; on lui donnait du lait: du reste, ordonnance de la diète la plus sévère. Elle rendait, en apparence, ses matières fécales par la bouche, et vomissait les lavemens qu'on lui avait donnés; enfin, elle offrait à l'observation toutes les apparences d'une maladie organique du pylore très-extraordinaire. On fit usage de mille moyens pour la soulager, tous plus propres sans doute, en cette occasion, à donner une maladie réelle qu'à guérir une affection qui n'existait pas. On finit par soupçonner la fourberie: on prescrivit à cette femme des lavemens colorés avec le sirop de violette, pour voir si elle les rendrait également par le vomissement. En effet, elle rendit par la bouche la même liqueur colorée. Les mêmes expériences, faites avec le lait, le bouillon gras, offrirent le même résultat; et cette femme rendait tous les liquides, par le vomissement, aussitôt qu'ils avaient été injectés par l'anus: elle les rendait même par égales portions à celles que l'injection faisait pénétrer, au point qu'il était impossible de concevoir comment le liquide pouvait parcourir toutes les circonvolutions intestinales dans le même instant.

Il paraissait, après des épreuves multipliées et aussi concluantes en apparence, ne plus rester de doute sur la réalité d'une pareille affection. Cependant, on sait que la nutrition est une fonction dont les dérangemens occasionnent le marasme, l'atrophie générale, et ces accidens n'existaient pas; l'habitude du corps n'était pas émaciée; ce qui ne pouvait s'accorder avec l'abstinence continue que cette femme était présumée supporter depuis si long-temps.

On voulut tenter une dernière épreuve. On fit préparer trois la-

vemens de différentes couleurs, un bleu coloré avec le sirop de violette, un jaune coloré avec le safran, un autre avec du lait ordinaire. On prit un des trois au hasard, on l'injecta ; alors la ruse fut en défaut. Il n'y eut aucun vomissement, parce que cette femme n'avait pu prévoir la couleur du lavement qu'on lui donnerait. Sa fourberie était donc presque découverte. On la surveilla pendant deux jours sans la quitter un instant, et durant ce temps, elle ne prit aucune nourriture ; elle n'eut point d'excrétions alvines, ne rendit pas d'urine, et n'eut aucun vomissement.

Le médecin voulut enfin connaître la vérité d'une manière certaine. En conséquence, il disposa une grande quantité d'instrumens à la vue de cette misérable, et lui annonça que, comme il se passait quelque chose de très-extraordinaire dans son ventre, il allait l'ouvrir pour voir les moyens de guérir sa maladie. Elle s'y refusa ; mais le médecin, pour l'intimider davantage, mêlant à ses discours l'accent d'une autorité absolue : »Vous êtes en mon pouvoir, lui dit il ; vous n'êtes plus la maîtresse de vous-même ; mon devoir m'oblige à faire ce qui est nécessaire à votre état, et je dois employer les moyens de vous y contraindre : je ne vous considère que comme une folle dont les sens égarés ne permettent plus qu'on ait le moindre égard à ce que vous pouvez dire ; il ne vous reste plus qu'un moyen d'éviter l'opération pour laquelle vous voyez ces instrumens préparés, c'est d'avouer à l'instant votre fourberie et vos impostures » !

La confession suivit de près ces menaces, et cette femme finit par avouer qu'elle avait pris, par l'habitude, le pouvoir de vomir à volonté ; qu'entendant, le matin, la prescription des lavemens colorés, elle prenait le même liquide pour le vomir ensuite quand elle le jugeait à propos, et que d'ailleurs elle se nourrissait avec les alimens qu'on lui apportait clandestinement du dehors, ainsi que les préparations pour ces vomissemens volontaires.

Cette malheureuse tendait, par ce stratagème, à se faire donner un certificat en bonne forme, signé de plusieurs médecins du grand hôpital où elle était, constatant l'incurabilité absolue de sa pré-

tendue maladie, pour s'en faire guérir ensuite par un faiseur de miracles qu'elle voulait mettre en vogue.

Combien de réflexions utiles, de méditations profondes peut faire naître un pareil récit! Il fait voir aussi combien les médecins doivent être sobres d'attestations sur l'incurabilité des maladies.

C'est assez souvent pour imiter le squirre au pylore que l'on simule les vomissemens. Mais l'embonpoint, la nature des déjections alvines, la couleur de la peau comme dans l'état naturel, sont des signes qui peuvent lever tous les doutes.

6.° La *phthisie pulmonaire* et les autres maladies chroniques de la poitrine peuvent se simuler : tout alors consiste en rapport de symptômes qui doivent coïncider avec des signes sensibles, comme un dérangement dans la respiration, la toux, le vomissement par sympathie. On applique à la recherche de ce mode de simulation les moyens généraux dont il sera parlé.

7.° On peut simuler l'*érysipèle*; mais, comme ce n'est qu'une indisposition légère, on ne peut retirer aucun avantage de ce genre de simulation. *Sylvaticus* parle d'une certaine composition âcre, qui, appliquée sur la peau, y fait venir des boutons d'un très-mauvais caractère. Cette préparation est très-active et dangereuse, comme on peut en juger par la nature de ses principaux ingrédiens qui sont : la thapsie, l'orpin, les cantharides, l'amiante, l'oignon de scille.

8.° Les *ulcères* se produisent artificiellement par des substances âcres, corrosives, comme la clématite, les alcalis caustiques. Les moyens de reconnaître ces ulcères fictifs sont nombreux; en effet, la disposition des bords, la facile guérison, l'étendue en surface, sont des signes qui servent à reconnaître la simulation.

9.° Les *tumeurs* peuvent être excitées par des substances comme vésicantes, telles que la thapsie. Ainsi *Galien* rapporte l'histoire d'un esclave qui, à l'aide de ce moyen, s'était fait venir une tumeur énorme au genou, pour ne point suivre son maître, qui allait en voyage. Le même auteur prétend que des frictions avec la poix et

la résine liquide, font venir une tumeur aqueuse énorme, sans qu'il y ait de vives douleurs. On a vanté la poudre du *radix raspiolæ*, l'eau distillée de guèpes (*Vesparum*). On reconnaît les tumeurs ainsi provoquées, par le défaut de causes propres à les produire, et par leur facile guérison.

10.° L'*ictère* se simule par la décoction de cumin : ce moyen était connu d'Horace :

.... Quòd si
Pallerem casu, biberent exsangue cuminum.

HOR. Epist. 19, lib. 1.

On a employé la suie délayée dans l'eau, les vapeurs du soufre, des dissolutions préparées de terre d'ombre; mais, comme la ruse n'a pas les moyens de faire circuler un fluide jaune dans les vaisseaux lymphatiques de l'œil, il sera aisé de découvrir la fraude, par la seule inspection de cet organe.

11.° L'*hematurie* ou pissement de sang se simule difficilement: on parvient cependant quelquefois à la faire naître par des teintures et préparations de cantharides. Ces moyens peuvent singulièrement nuire à l'organisation des voies urinaires.

12.° On a prétendu qu'il était possible de susciter des *sueurs de sang*; c'est un symptôme qui n'accompagne presque aucune maladie, quelle que soit sa violence; ainsi, s'il arrivait une sueur de sang à quelqu'un sans aucun autre symptôme, il faudrait penser, avec *Zacchias*, qu'elle est provoquée par artifice : des voyageurs assurent qu'il existe une plante des Indes qui a cette singulière propriété.

13.° Il est possible de simuler la *rétention d'urine*; mais il en résulte des inconvéniens; d'ailleurs, cette disposition, lorsqu'elle est réelle, est accompagnée de signes graves qui n'existent pas lorsqu'elle est légère et simulée.

14.° L'*incontinence d'urine* se simule aussi, et il est même fort difficile de convaincre l'individu de fourberie. Ce genre de simulation exige des recherches très-multipliées, suivies avec exactitude et précaution pour se découvrir.

15.° On peut simuler les *blennorrhagies syphilitiques* par l'injection de substances âcres et alcalines dans l'urètre; mais ce genre de simulation doit être rare, puisqu'il ne mène à rien, qu'il est douloureux, et peut avoir des suites dangereuses.

16.° On a quelquefois cherché à imiter la *dyssenterie*, en s'injectant du sang dans le rectum. Cette simulation ne demande que de la surveillance pour se découvrir.

17.° On a voulu faire naître des *fièvres* par plusieurs procédés. Les moyens les plus généraux sont les suivans.

1.° Friction rapide et répétée de médicamens âcres et volatils le long du trajet des artères principales.

2.° La boisson des liqueurs alcooliques avec excès, sur-tout, lorsqu'elles sont altérées et sophistiquées.

3.° *Sylvaticus* vante, comme un moyen sûr de provoquer la fièvre, l'huile distillée de scarabée mâle.

4.° L'introduction d'une substance âcre dans le rectum, comme l'ail, le tabac : on assure que les galériens se donnent souvent la fièvre par ce moyen ; on est obligé de les surveiller.

5.° Une certaine torpille, poisson de l'isle de Céylan, tenue dans la main, fait naître la fièvre : je doute beaucoup de l'efficacité de ce moyen, quoiqu'en disent *Zacchias*, *Cardan* et *Wecher*. On sait maintenant que la torpille ne produit qu'une commotion électrique ou galvanique.

6°. Suivant *Dioscoride*, la semence de jusquiame (*semen alterci*) produit la fièvre. Les médecins regardent, avec raison, cette plante comme vénéneuse ; aussi, doit-on considérer ce mode de simulation comme un véritable empoisonnement.

7.° *Fortunatus Fidelis* prétend que l'extrait vineux de mandragore donne la fievre, avec un trouble notable de l'entendement ; c'est un narcotique dangereux, et nous devons en juger comme du précédent.

8.° Les ligatures faites pour changer d'une manière locale le

mouvement de la circulation, et pour altérer la nature des pulsations.

9°. Enfin, la volonté peut, chez quelques individus, suspendre la circulation.

Le simple exposé de tous ces procédés fait voir que les moyens de les découvrir résident, pour la plupart, dans la soustraction des agens qui occasionnaient la fièvre ; d'ailleurs, l'efficacité de tous n'est pas reconnue.

18.° On peut susciter le *délire*, par les narcotiques, les alcooliques; mais sa durée, sa nature et son effet, nous démontrent qu'il a été provoqué.

Telles sont les affections que la simulation peut imiter par la plupart des moyens indiqués dans cette dissertation. En général, il y a peu de permanence dans les symptômes des maladies provoquées par artifice ; ainsi, la plupart des fièvres suscitées ne sont qu'éphémères.

De la manière dont on découvre ordinairement les maladies simulées.

Presque toujours, dans les cas de médecine pratique ordinaire, on ne découvre la simulation d'une maladie qu'après l'avoir traitée long-temps sans succès et sans y voir aucun changement. Cet inconvénient est en partie la suite de l'idée où l'on est presque toujours qu'il faut combattre les accidens, sans chercher à connaître et à approfondir les causes. D'ailleurs, dans ces circonstances, les individus, n'étant pas soumis à un examen sévère, peuvent méditer tout à leur aise les moyens de tromper le médecin qui ne les voit que passagèrement: ils ne prennent aucun des médicamens ordonnés; par conséquent, on n'en peut juger les effets. Cependant, l'éloignement qu'ils témoignent pour un régime qui pourrait changer leur état, et l'indifférence pour ce qu'on leur propose, des circonstances inopinées et des informations finissent, après l'emploi inutile de médica-

mens de toute espèce, par faire découvrir la simulation. L'homme instruit s'aperçoit dans les affections morbifiques simulées de symptômes extraordinaires, qui se présentent simultanément malgré leur incompatibilité; ainsi, lorsqu'un individu éprouve des vomissemens continus depuis long-temps, qu'il ne mange pas, à ce qu'il dit, et qu'il conserve tout l'extérieur de la santé, il y a bien sûrement simulation.

Quelquefois, il nous est presque impossible de soupçonner la simulation des maladies, à cause de l'état incommode, des privations de toute espèce, des opérations douloureuses qui en résultent assez souvent. Ainsi, on conçoit difficilement qu'il soit arrivé que des femmes aient simulé d'être attaquées de la pierre, et se soient ensuite laissé opérer pour des cailloux qu'elles avaient elles-mêmes introduits par le canal de l'urètre. On en a des exemples. On a vu une femme, à l'Hôtel-Dieu de Paris, qui se laissa tailler deux fois pour l'extraction de pierres siliceuses, qu'elle avait fait parvenir jusqu'à la vessie. La nature de la pierre et l'aveu de la femme firent connaître ce genre de simulation, qu'on est tenté de croire impossible.

Celui qui cherche à connaître les déterminations que les aberrations de l'influence morale peuvent produire sur notre économie se perd dans un labyrinthe de conjectures et d'hypothèses, dont il ne pourra jamais sortir. Voilà pourquoi il est si difficile de concevoir quelquefois les causes morales des maladies simulées, lorsqu'elles sont puisées dans un esprit dérangé, dont les pensées ne sont plus en harmonie avec la manière de penser des autres hommes; on devra donc, en général, s'arrêter plus à la nature des accidens qu'à toute autre considération.

Des moyens généraux de découvrir les maladies simulées.

Les moyens généraux de recherche des maladies simulées se rapportent aux suivans:

1.° L'étude du caractère de l'individu, son genre d'instruction, ses mœurs.

2.° La nature des avantages que peut entraîner la simulation.

3.° Les preuves testimoniales, verbales ou écrites, sur l'état physique antérieur du sujet.

4.° L'examen de la disposition du corps et de ses principaux organes.

5.° Les considérations sur les causes des maladies analogues à celles qu'on dit éprouver.

6.° La comparaison des symptômes simulés avec les symptômes pathognomoniques de la maladie.

7.° L'observation, la succession, la durée des accidens.

8.° La difficile admission des médicamens et les effets qu'ils ont produit. Ce moyen, lorsqu'on peut le mettre en usage, est un des plus utiles pour découvrir les maladies simulées. Ainsi, lorsqu'on a des motifs graves de soupçonner la simulation, et qu'on n'a pu ébranler la fermeté et la constante résolution du simulateur, on ordonnera des remèdes nouveaux très-actifs; on exagerera beaucoup les dangers qui les accompagnent, en disant qu'ils peuvent être funestes, si la maladie contre laquelle on les emploie n'existait pas réellement. Assez souvent le fourbe épouvanté se décèle lui-même.

Il ne faut pas regarder comme une preuve de réalité certaine de maladie la facilité de l'admission des médicamens, mais il faut réunir le plus de probabilités possibles pour écarter l'erreur.

9.° L'observation de tout ce qui s'est passé (*gestorum observatio*). C'est un état collectif qui devient précieux pour fixer notre opinion d'une manière conforme à la raison et à l'équité, en faisant disparaître les doutes qui pourraient encore subsister.

De l'examen passager des maladies simulées.

Le cas le plus fréquent de maladies simulées qu'il faut découvrir dans un examen passager, est celui où on est consulté sur les infirmités d'individus destinés au service militaire.

Il n'est pas toujours facile de découvrir par des épreuves incomplètes et passagères les maladies simulées. La nature de l'affection doit guider à cet égard : il en est beaucoup sur lesquelles il serait imprudent de prononcer sur-le-champ.

Il faut faire des questions courtes, claires; éviter les mots que le vulgaire ne peut comprendre ; car autrement, on pourrait faire tomber dans des contradictions apparentes celui qui n'aurait pas entendu le sens des questions qu'on lui adresse.

On doit écouter l'historique que le sujet fait de sa maladie, de son origine, de sa durée. Il faut lui demander s'il éprouve des symptômes qu'on connaît ne pas pouvoir coïncider avec la maladie; s'il affirme les avoir, c'est une presque certitude de simulation.

Les expressions mêmes du simulateur doivent être observées; c'est un moyen de voir s'il connaît les signes des maladies, et les termes scientifiques qui nous servent à en désigner les symptômes.

On mettra d'ailleurs en usage tous les moyens indiqués, lorsque, suivant l'affection, on pourra en faire l'application sur-le-champ.

Inconvéniens à éviter dans la recherche des maladies simulées.

Il est des hommes qui considèrent la médecine comme une science qui doit tout prédire, annoncer la marche, les symptômes et la terminaison des maladies ; de sorte qu'interrogés sur ce qu'ils éprouvent, ils ne veulent jamais contredire le médecin, et, par une civilité et des égards mal-entendus, ils se rangent toujours à l'opinion que ce dernier s'est formée sur la nature de l'affection morbifique ; et s'il n'y prend garde, il sera induit en erreur, sans qu'on ait eu l'intention de le faire. Un tel inconvénient pourrait faire croire à une maladie simulée, si l'on avait eu l'intention de faire tomber ces individus dans des contradictions évidentes.

Les inconvéniens à déclarer maladies simulées celles qui sont

véritables, sont assez multipliés; mais ils sont très différens, selon l'espèce de maladie et les circonstances dans lesquelles se trouve le sujet sur l'affection duquel il faut prononcer.

Il ne faut pas regarder comme maladies simulées certaines indispositions chroniques qui ne gênent pas beaucoup les fonctions : cet état douteux entre la santé et la maladie exige, pour être apprécié à sa juste valeur, les connaissances les plus étendues en médecine. *Galien* avait dit avec raison que les signes en étaient incertains, et qu'ils ne devaient être évalués que collectivement.

Les maladies dont les signes pathognomoniques ne sont pas évidens ne doivent pas être toujours considérées comme affections simulées.

On voit assez fréquemment des maladies simulées seulement dans l'intensité des symptômes. On doit employer toujours, à leur égard, les moyens et le régime qui conviennent à une maladie légère. Un sage médecin, contemporain de *Zacchias*, pensait avec raison qu'il fallait employer, dans les maladies qui pouvaient être simulées, un traitement utile si elles étaient réelles, et propre à découvrir la fourberie s'il y avoit simulation.

Lorsqu'on a eu les plus violens soupçons de la simulation d'une maladie, qu'on a employé tous les moyens de la découvrir, que les symptômes persistent toujours, et qu'on a pris les précautions nécessaires pour empêcher ceux qui pourraient être provoqués de nouveau, on doit traiter l'affection comme une maladie ordinaire, soit qu'il n'y ait pas eu de simulation, soit enfin que la maladie ait été provoquée par des agens qu'on voulait seulement faire servir à la simulation.

L'entêtement, à cet égard, est préjudiciable à la santé du malade, à la réputation du médecin, qui finit quelquefois par voir une maladie qu'il avait crue simulée produire les accidens les plus fâcheux.

5

Pour éviter un inconvénient, ne tombons pas dans un autre, qui serait plus grave sans doute :

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.
HOR. De art. poet.

Il ne faut pas confondre tout-à-fait avec les maladies simulées certaines affections nerveuses qui se contractent par l'habitude, et comme par une espèce de contagion qui se communique par la vue, les actions d'imitation. C'est par un principe de notre organisation que nous cherchons à nous mettre en accord plus ou moins direct avec les objets qui nous environnent. Ainsi, beaucoup de personnes ne peuvent voir un accès d'épilepsie sans éprouver quelque chose d'analogue à ce qui se passe dans le malade. C'est souvent de cette manière que se contractent l'épilepsie, les convulsions et autres affections nerveuses des jeunes filles dont la susceptibilité est extrême. Dans l'origine de ces maux, une vive et forte impression sur le moral est un remède actif dont on peut tirer un grand avantage. Ainsi, l'appareil, la menace de traitemens violens et douloureux, suffisent quelquefois pour changer un rythme vicieux et habituel, qui déjà n'était plus volontaire, et qui serait devenu la source de mille infirmités autant réelles qu'imaginaires.

Des déjections insolites dans leur rapport avec la simulation des maladies.

Nous voyons dans les livres de l'art le récit de substances de toute espèce sorties du corps de l'homme. Ceci étant lié à la simulation des maladies, j'établis ce qu'il faut en penser : je distingue quatre conditions.

1.° Sortie par quelques points du tissu cutané de corps étrangers organiques ou inorganiques.

2.° Déjections æsophagiennes des mêmes substances.

3.° Déjections alvines de même nature.

4.° Sortie des mêmes corps, ou de quelques-uns par les organes de la génération.

Malgré tous les faits avancés, les récits de choses extraordinaires, l'homme éclairé ne doit jamais croire, quelles que soient les apparences, ce qui est physiquement impossible, et qui ne peut s'accorder avec la connaissance que nous avons de notre économie et des fonctions qui s'y passent. Ainsi, le médecin consulté sur des objets de cette nature devra toujours se diriger d'après les principes suivans :

1.° Il est impossible que des corps hétérogènes à notre substance, et qui ont reçu l'empreinte de l'industrie humaine, tels que fer forgé, aiguilles, métaux, émail, etc., puissent avoir pris naissance dans le corps, ou avoir été formés avec lui : les pierres minérales sont dans le même cas.

2.° Les animaux rendus par les vomissemens sont petits ; ils ne naissent pas dans l'estomac, ils sont introduits avec les alimens. Les animaux plus volumineux qu'on vomit, ont été pris un peu avant.

3.° Les animaux, comme rats, taupes, vipères, peuvent très-difficilement entrer dans l'estomac ; s'ils y arrivent, ils doivent occasionner les plus grands accidens et la mort. Une vipère n'a jamais pu parcourir le trajet intestinal sans causer la mort du sujet.

4.° La sortie par les organes de la génération d'animaux qui n'ont aucun rapport avec le fœtus, qui ont une organisation complète sans aucune dépendance avec l'uterus, ne peut jamais être considérée comme un accouchement.

5.° Les excrétions alvines offrent des variétés infinies ; il est beaucoup de corps étrangers qui ont pu traverser toutes les circonvolutions intestinales, comme des pierres, des pièces de monnaie et autres substances sur lesquelles les forces digestives n'ont pas d'action ; mais pour les animaux vivans sortis du rectum, comme grenouille, salamandre etc., il est sûr qu'ils ont été introduits avant. On doit en excepter les vers des intestins, qui sont de trois espèces. La *bandelette* (ligula), la *douve* (fasciola), le *tænia*.

6.° Il faut peu s'appuyer des faits extraordinaires cités par quelques auteurs ; ils manquent, pour la plupart, de preuves nécessaires pour en faire voir la vérité.

Toutes les fois qu'il y a quelque chose d'extraordinaire dans la nature des excrétions, et qu'aucun signe n'annonce que de pareils changemens doivent avoir lieu, on doit soupçonner quelque fraude et prendre les moyens les plus simples pour éviter de se laisser induire en erreur.

Dans les différens titres de cette dissertation, je me suis efforcé de présenter un sommaire de tout ce que l'art a de plus certain, de plus utile et de plus applicable à la pratique médicale dans la doctrine des maladies simulées. J'ai indiqué les causes morales de ces affections et les procédés de l'art singulier de la simulation. J'ai tâché de faire voir par quelques exemples choisis jusqu'où peuvent aller la ruse et l'artifice. J'ai démontré les principales liaisons des maladies simulées avec l'exercice de la médecine; mais les limites dans lesquelles j'ai cru devoir me circonscrire ne m'ont pas permis d'entrer dans beaucoup d'autres détails dont les résultats sont aussi applicables à la médecine légale.

Puissent mes travaux sur cette matière éveiller sur une branche de l'art médical, malheureusement trop négligée, l'attention de ces hommes de génie qui portent par-tout les lumières et la vérité !

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Quibus epilepsiæ ante pubertatem contingunt, mutationem habent; quibus verò accidunt viginti quinque annos natis, his plerumquè commoriuntur. *Sect.* 5, *aph.* 4.

I I.

Qui sanguinem spumosum exspuunt, his ex pulmone talis rejectio fit. *Sect.* 5, *aph.* 13.

I I I.

Si metus et tristitia multo tempore perseverent, melancholicum hoc ipsum. *Sect.* 6, *aph.* 23.

I V.

Per vesicam prodeuntia inspicere oportet an sint qualia sanis prodeunt. Quæ igitur minimè his similia, ea morbosiora; sanis verò similia, minimè morbosa. *Sect.* 7, *aph.* 66.

V.

Quicunque aliquâ corporis parte dolentes dolorem ferè non sentiunt, his mens ægrotat. *Sect.* 2, *aph.* 6.

V I.

Apoplexiam fortem solvere impossibile, debilem verò difficile. *Sect.* 2, *aph.* 42.

